

Thématique : Bioénergies

Mise à jour : 14 juin 2021

Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
OBJECTIF : Doter le Québec d'un plan de développement des bioénergies					
	83. Établir la position du Québec sur l'utilisation et la production des bioénergies				
MERN	83.1 Mettre en place un comité consultatif qui aura le mandat de rédiger un plan d'action sur les bioénergies	À venir	2018-2019	2019-2020	Deux comités, soit un comité directeur et un comité technique, ont été formés à l'automne 2020. Ces comités préparent actuellement la Stratégie sur l'hydrogène vert et les bioénergies
	84. Publier un plan d'action sur les bioénergies dans un contexte de bioéconomie				
MERN	84.1 Élaborer un plan d'action gouvernemental sur l'utilisation et la production des bioénergies au Québec	À venir	2019-2020	2020-2021	La Stratégie sur l'hydrogène vert et les bioénergies, annoncée dans le Plan pour une économie verte 2030 (PEV), est en cours d'élaboration.
	85. Améliorer les connaissances sur les filières de bioénergies				

Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
MERN	85.1 Cartographier le potentiel d'exploitation et les projets de bioénergies par région et les tenir à jour	En cours	2018-2019	2019-2020	La version finale de l'étude réalisée par WSP a été obtenue à la fin de mars 2021.
MERN	85.2 Évaluer la consommation et la production des bioénergies	En cours	2018-2019	2019-2020	Cette mesure est traitée en partie dans la mesure 85.1.
OBJECTIF : Poursuivre, adapter et améliorer les mesures de soutien pour stimuler les différentes filières de bioénergies					
	86. Poursuivre et améliorer l'aide et les investissements pour soutenir la production et le développement des bioénergies				
MERN-SMTE	86.1 Programme de démonstration de biocarburants avancés et de gaz naturel renouvelable	En cours	2020-2021	s.o.	<p>Cette mesure est maintenant réalisée à travers la mesure 96.7, soit le programme Technoclimat. Ainsi, dans le PEV 2030, 30 M\$ additionnels ont été annoncés.</p> <p>Le mode de réception des demandes a été modifié pour un mode de réception en continu. Ce volet du programme Technoclimat est ouvert depuis le 18 février 2021.</p>

Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
MELCC	86.2 Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC)	En continu	s.o.	s.o.	Au cours de l'année 2020, 5 Mm ³ de biométhane ont été injectés dans le réseau d'Énergir.
MAPAQ	86.3 Appui aux projets de biométhanisation dans le secteur agricole	En cours	2022-2023	s.o.	Depuis 2019, des travaux sont en cours afin d'établir les conditions qui permettraient de favoriser le développement durable des projets de biométhanisation dans le secteur agricole. Les travaux se poursuivront en 2021-2022. Un projet de biométhanisation agricole est en cours (Agri-Carbone Warwick) et trois autres projets, dont le financement relève du MERN (financement en partie intégré à la mesure 86.1), sont également en cours de développement.
	87. Développer des outils économiques et financiers pour soutenir le développement des filières des bioénergies				
MERN	87.1 Appui à l'installation d'infrastructures de distribution de carburants renouvelables	À venir	2020-2021	s.o.	Aucune action n'a actuellement été entreprise.

Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
MERN	87.2 Développer des outils économiques et financiers pour soutenir le développement des filières de bioénergies	À venir	2020-2021	s.o.	Aucune action entreprise. Pourrait être traitée dans l'élaboration de la Stratégie sur l'hydrogène vert et les bioénergies.
MFQ	87.3 Prolonger et étendre le crédit d'impôt pour la production d'éthanol et de biodiésel à d'autres biocombustibles liquides	Terminée	2018-2019	s.o.	Les changements aux crédits d'impôt remboursables ont été annoncés dans le budget 2018-2019 et ont été sanctionnés par l'Assemblée nationale le 11 juin 2019.
OBJECTIF : Favoriser et augmenter la consommation des bioénergies					
	88. Fixer des seuils minimaux de teneur en carburants renouvelables et en gaz naturel renouvelable distribués au Québec				
MERN	88.1 Règlement sur la teneur en gaz naturel renouvelable	Terminée	2020-2021	s.o.	Ce règlement a été édicté en mars 2019 pour une mise en application à compter de 2020.
MERN	88.2 Règlement sur les carburants renouvelables	En cours	2020-2021	s.o.	Le projet de règlement a été publié pour consultation en octobre 2019. Une nouvelle version du règlement a été publiée pour consultation le 12 mai 2021 (fin de la consultation le 25 juin 2021).
Hydro-Québec	89. Évaluer la possibilité d'utiliser la bioénergie dans les réseaux autonomes	En continu	s.o.	s.o.	Cette mesure a été réalisée dans le cadre de la mesure 79.1.

Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
	90. Poursuivre et améliorer l'aide et les investissements pour augmenter l'utilisation de bioénergie				
MERN-SMTE	90.1 Programme de biomasse forestière résiduelle	En continu	s.o.	s.o.	<p>Le programme est en cours.</p> <p>Une somme de 76 M\$ a été annoncée dans le plan de mise en œuvre du PEV 2030. Le cadre normatif du programme de biomasse forestière résiduelle a été modifié afin d'y inclure la possibilité d'accorder une aide financière aux projets de conversion à la bioénergie, tous types confondus. Le programme porte maintenant le nom de « Bioénergies ».</p>
MFFP	90.2 Programme Innovation Bois	En continu	s.o.	s.o.	<p>Depuis le 22 mars 2021, les sommes disponibles pour ce programme sont épuisées. Le MFFP analyse actuellement différentes solutions afin de redémarrer ce programme de financement.</p>